

Article du Parisien du
lundi 16 juillet 2007

ILS L'ONT fait ! Hier après-midi, à Saint-Maur, bravant l'arrêté préfectoral, cinq personnes ont fait le grand saut dans la Marne tandis qu'une dizaine d'autres se sont contentées de se tremper les jambes. Une action symbolique dans le cadre de l'opération européenne Big Jump pour montrer qu'il est désormais possible de piquer une tête dans certains cours d'eau. « Six semaines dans l'année, la Marne est parfaitement accessible à la baignade, assure Claire Beyeler,

chargée de mission au syndicat Marne Vive. Aujourd'hui, la pollution apparaît après les pluies qui lessivent les rues. Ces eaux sales, faute d'aménagement, finissent dans la Marne. » Interdite à la baignade depuis 1970, la Marne pourrait, selon le vice-président du syndicat Jean Chagny, retrouver son côté ludique. « D'ici cinq ans. On peut imaginer recréer une piscine dans la Marne, à Saint-Maur. Ce n'est pas un rêve. Il faudra juste faire attention au courant et respecter un périmètre de sécurité. »

